

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 3 décembre 2024 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **DRANCY (93700)**
9 à 15 avenue Henriette

cadastré section BP n° 242, lieudit « 9 avenue Henriette » pour une contenance de 08a 22ca

LOT N° 54 : UN APPARTEMENT de 55,47 m² au 4^{ème} étage à droite,
escalier B comprenant : entrée/ couloir, cuisine, salle de bains, WC, deux chambres, salon.

OCCUPÉ

LOT N° 33 : UNE CAVE n° 15 au sous-sol, escalier A.

Cette vente a lieu à la requête de la **Société CRÉDIT LOGEMENT**, S.A. au capital de 1.253.974.758,25 Euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol - 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 302 493 275, représentée par son Directeur Général en exercice, domicilié audit siège en cette qualité, ayant pour Avocat Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la SEINE-SAINT-DENIS

MISE A PRIX : 38.000 € (TRENTE HUIT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION en 2 chèques de banque : 3.800 € (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et **15.000 €** (à l'ordre de la CARPA),
à valoir sur les frais, droits & émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait Kbis récent.

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 4 octobre 2024, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Alain CIEOL.

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

À Maître **Alain CIEOL**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11.**,
dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG
23/11835)

Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le lundi 18 novembre 2024 à 14h00